ENTRETIEN AVEC MARC BONAN, ESSAYISTE ET POÈTE :

«Mes deux rivages de la vérité»

Marc Bonan est né en 1928 à Blida. Il effectue ses études à Alger et choisit le métier de meunier à Médéa où ses parents possédaient un moulin. Ce qui le conduisit à célébrer dans un même mouvement les affinités entre la poésie et la minoterie. Juif d'Algérie, il fut élevé par ses parents qui habitaient le quartier cosmopolite de Bab El-Oued, dans le respect des autres. Son père fut actionnaire du journal* Alger républicain *dès sa fondation. Il connaîtra l'amère expérience du numerus clausus imposé par Vichy en 1940 et sera donc relégué au statut de «juif indigène». «Ce fut le jour le plus noir de ma vie», dit-il. Cela renforcera sa détermination à refuser la conjuration du silence et à lutter pour une nouvelle Algérie fraternelle.

Le 1er juillet 1962, il tient un bureau de vote. L'indépendance de l'Algérie est acquise. Or, pour lui, le festin tourne à la désillusion. L'heure était au changement de rivage. «Dépatrié» est le mot que Marc Bonan préfère à «rapatrié». Marseille, ses merveilles et ses misères, scandées du haut de Notre-Dame-de-la-Garde par André Suarès. Sans oublier l'amitié fidèle avec l'auteur du* Silence de la mer*, l'écrivain et résistant Vercors qui fit maintes fois le voyage d'Alger. Les années ont passé.

Le parcours fut long et éprouvant mais plein aussi de belles découvertes sous le signe constant de la poésie. Jean Sénac d'abord qui l'encouragea dans cette voie. Il fut partie prenante du «Cercle Lélian» fondé par Sénac et, plus tard, du «Cercle Jean Richepin» qui naquit à Médéa. Conjonction des hasards ? Un ami d'enfance, qui enseigne en poète depuis longtemps à la Sorbonne Nouvelle les splendeurs et les misères de l'Andalousie, rappelait sur le Net un souvenir d'enfance : la mère de Marc Bonan avec son tablier toujours plein de bonbons qu'elle distribuait aux enfants du quartier du Moulin…

Souvenir poignant qui lui fait ajouter que sa mère «savait aussi partager une galette de pain azyme»… Dans* Frères de là-bas*, le fils écrit : «Partagez le sel et le pain/ Videz l'oubli de la mémoire/ Abolissez l'espace/Annulez le vide/…Vivez en paix.»Plus qu'en mémorialiste, M. Bonan s'exprime en poète. Déjà en 1955, il fut lauréat du Grand Prix de littérature de la Ville d'Alger.

Quatre ans après Mouloud Feraoun, note-t-il non sans fierté.* De bouche à oreille*, son recueil, revient – dans une version enrichie – vers le rivage natal en compagnie du recueil de son ami Hamid Nacer-Khodja,* Après la main*, dont le manuscrit fut annoncé en 1971 par Jean Sénac ! Tous deux réunis sous le titre générique* La profonde terre du verbe aimer*, et ce, grâce aux bons soins de Lazhari Labter Éditions — lesquelles hélas s'apprêtent à mettre la clef sous le paillasson, faute de moyens... «…La meunerie, comme la poésie, exige de laisser naître, d'accueillir et d'aider. Plaise au ciel que les contempteurs soient moins nombreux et moins nombreux encore les inattentifs et les indifférents», écrivait M. Bonan dans son* Petit meunier *le 8 mai 1956.

Entretien réalisé par Abdelmadjid Kaouah

Marc Bonan, vous êtes né à Blida et êtes devenu meunier à Médéa. Entre ces deux évènements marquants de votre parcours, vous avez pratiqué ce que vous nommez «la poésie meunière» qui, semble-t-il, vous a réussi : en 1955, vous décrochez le Grand Prix de littérature de la ville d'Alger. Racontez-nous ces premières péripéties fondatrices de votre parcours algérien...

Marc Bonan : Entre Blida et Médéa il y a Alger où j'ai fait mes études. Déjà dans *Copains*, le journal des collégiens, je commettais quelques poèmes. Quand je fis la connaissance de Jean Sénac, il m'incita à participer aux prix du «Cercle Lélian». Pierre Barbotte me gratifia alors d'une «mention honorable» en poésie. Je lisais alors dans *Forge*, *Simoun*, ou *Les Cahiers du Sud* les poètes ignorés ou rejetés par les enseignants. J'ai consacré deux émissions radiophoniques à Max Jacob et Jean Richepin. Maurice Vandelle, directeur des émissions littéraires et artistiques à Radio Alger, me proposa d'animer une série d'entretiens sur la poésie et la musique. Mais les moyens n'étaient pas à la hauteur de ses ambitions. Le Centre culturel Inter-Facs me demanda d'organiser un récital de poésie avec des amis poètes et la collaboration de la troupe théâtrale de Radio-Alger. Milosz, Jacob, Prévert et Rimbaud furent à l'honneur. Le journal des étudiants publia nos textes. Plus tard, meunier, j'ai écrit dans le journal du Syndicat un éloge de la poésie et de la minoterie.

Vercors, à l'issue d'une conférence qu'il fit à Médéa, m'engagea à me rapprocher de Seghers. Le temps, hélas, était aux combattants, pas aux poètes. A la suite d'un pari, j'ai envoyé *Poèmes à dire* — qui deviendra *De bouche à oreille* — à la Ville d'Alger pour son Grand Prix de littérature. Pari gagné ! Jacques Chevallier m'écrit pour m'annoncer ma consécration. Quatre ans après Mouloud Feraoun !

Vous grandissez dans une Algérie coloniale dont la population «indigène» est reléguée dans des conditions socio-économiques, culturelles et poli-

tiques lamentables en dépit d'un discours officiel se réclamant des grandes valeurs de la Révolution française. Aux côtés des nombreux «SNP» de l'état civil français, vous-mêmes êtes le lieu d'interrogations identitaires. Vous êtes à la lisière des «hommes sans nom», minoritaire dans la minorité européenne qui pourtant tient le haut de l'échelle sociale et détient le pouvoir politique exercé par la contrainte et la répression depuis la conquête coloniale en 1830 contre la majorité de la population arabo-berbère musulmane. En un mot, quel regard et quelle réaction avait le jeune juif que vous étiez dans les années 1940-1950 devant un tel paysage humain ?

Je dois à mes parents d'avoir été éduqué dans le respect d'autrui. Ils habitaient Bab-El-Oued, ce quartier rouge d'Alger où se mélangeaient Maltais, Espagnols, Italiens et Français de toutes confessions. Les Arabes y étaient peu nombreux, tenus en lisière dans La Casbah. Nous lisions *Alger républicain* dont mon père fut actionnaire dès sa parution. On y lisait des articles de Camus et on les commentait. La détestation de la population arabo-berbère nous désespérait. J'en prenais le pouls en arpentant les rues de La Casbah, prenant le thé chez tel commerçant, le «Selecto» chez tel autre. Des hommes simples et généreux qui parfois se livraient en confiance.

Mais c'est à certains de mes maîtres comme Julia ou Czarnecki que je dois la connaissance du colonisateur. Julia écrivait dans *Forge* et dans *Alger républicain* ses craintes et ses regrets, mettant dans ses élèves ses espoirs d'un renouveau, ignorant que son discours serait battu en brèche par leurs parents. Jean Sénac me sortit définitivement de ma léthargie. Alors que nous nous promenions autour du cimetière de la princesse Béni Hassane, il prit une pause tragique et proféra : «Attendons-nous à de graves évènements.» Nous ignorions qu'Ali-la-Pointe et Yacef Saadi prenaient possession de La Casbah.

Juif algérien, de nationalité française octroyée par le décret Crémieux en 1870 à la communauté juive d'Algérie, vous êtes sous Pétain, en 1940, relégué au statut de «juif indigène». Comment décryptez-vous ces retournements dramatiques de l'histoire ?

Je n'ai jamais pu oublier cette période noire dans laquelle Maurice Garçon vient de me replonger avec son «Journal».Juifs avec le Dey, nous fûmes «décrétés» français par Crémieux, indigènes sous Pétain et à nouveau français à part entière avec de Gaulle. C'est pourquoi j'ai parlé d'«homme sans nom» dans ma contribution au *Tombeau de Jean Sénac* dirigé par Hamid Nacer-Khodja. Vous dites «retournement de l'histoire». Détournement, plutôt. On a pu confisquer mon identité.

Le jour le plus noir de ma vie fut mon exclusion du collège Guillemin après mon entrée en sixième. En pleine classe, un matin, notre directeur entre pour exiger des quelques élèves juifs présents qu'ils quittent l'établissement. Nous devions notre exclusion au jeu du numerus clausus instauré par Vichy.

Pas un mot de compassion, pas une explication. Dehors, les chiens ! On nous fit juifs ! Dans *Ébauche du père*, Sénac clôture l'histoire de Zaoui par une interrogation : «C'est pas bien d'être juif ?» En larmes, j'entendais mon père rappeler la souffrance d'un peuple. On alla au commissariat déclarer notre judéité. On prit à mon père son négoce et à mon oncle Lucien son entreprise. «La France aux Français !» Que diable !

Une école juive m'accueillit jusqu'à la réussite de l'opération Torch le 8 novembre I942. Une fois la République rétablie, je retrouvais le collège Guillemin et son directeur, le même, sourire en coin, mais pas un mot de bienvenue. Pas une explication. J'enrageais. J'allais désormais me battre contre l'injustice et la discrimination.

Vous écrivez dans votre étude «Un homme sans nom au temps de Sénac»* : «Pendant toutes ces heures sombres, les Arabes, dans leur grande majorité, refusaient d'ajouter leur haine à la détestation ambiante»...

Alors que les pétainistes criaient «La France aux Français» et chantaient la gloire du maréchal, d'autres indigènes manifestaient leur solidarité aux juifs dans la peine et la tourmente. Il faut remarquer que la promulgation du décret Crémieux ne suscita aucune contestation, bien au contraire, comme à Constantine où les autorités musulmanes «l'apprécient et l'approuvent». Michel Ansky dans son ouvrage sur *Les juifs d'Algérie, du décret Crémieux à la Libération* signale que d'aucuns y voyaient une porte ouverte aux Arabes qui désirent la naturalisation.

Le projet Blum-Violette comblait une espérance. Dans le *Bulletin de la Fédération des Sociétés juives* d'août-octobre I946, on apprend que les juifs accueillirent «avec une affectueuse attention les aspirations de la population musulmane conformément à l'impératif de fraternité qui n'admet ni excuse ni réticence». Des Arabes nous manifestèrent leur sympathie. D'aucuns se diront prêts à jouer les prête-noms pour épargner nos biens.